

Aux actionnaires de
Credit Suisse Group AG
**Lettre du président
du Conseil d'administration**

Chers actionnaires,

2016 a été la première année complète de mise en œuvre de notre plan stratégique. Nos efforts se sont concentrés sur le renforcement de la position du Credit Suisse en tant que gestionnaire de fortune de premier plan possédant de solides compétences en investment banking. Au cours des douze derniers mois, nous nous sommes rapprochés de nos objectifs stratégiques malgré un environnement opérationnel difficile. En particulier, nous avons sensiblement diminué notre base de coûts d'exploitation adaptée*, enregistrant une réduction des coûts nets de 1,9 milliard de francs¹ pour 2016, ce qui est supérieur à notre objectif de fin d'année. Fait important, nous avons réduit les coûts tout en investissant dans nos activités clientèle et en améliorant notre cadre de contrôle. Nous avons également poursuivi le renforcement de notre capitalisation et déclaré un ratio Look-through common equity tier (CET1) de 11,5% au 31 décembre 2016. Sans tenir compte de l'impact de l'accord avec le Département américain de la Justice (DoJ) concernant nos anciennes activités de titres garantis par des créances hypothécaires résidentielles (RMBS), nous aurions enregistré un ratio CET1 record de 12,4%².

En 2016, nous nous sommes également rapprochés de notre objectif de croissance rentable. Dans nos activités de gestion de fortune, l'accent accru placé sur nos clients ultra-high-net-worth et entreprises nous a permis d'attirer un afflux net de nouveaux capitaux important et de développer notre base d'actifs. Il est à noter que Swiss Universal Bank a obtenu de bons résultats en Suisse, notre marché domestique. Nous avons en outre largement achevé le redimensionnement de notre division Global Markets, abaissant le risque et réduisant l'utilisation de capital tout en préservant nos activités clientèle clés. À Investment Banking & Capital Markets, nous avons rééquilibré notre mix de produits en faveur de Mergers & Acquisitions et d'Equity Capital Markets, ce qui s'est traduit par une amélioration de la part de portefeuille sur l'ensemble de nos produits clés et de nos segments de clientèle couverts. Au début de cette année, nous avons atteint une étape importante lorsque nous avons annoncé que le Credit Suisse était parvenu à un accord final avec le DoJ concernant nos anciennes activités RMBS, ce qui a supprimé une source majeure d'incertitude pour la banque. Pour l'exercice 2016, le Credit Suisse a déclaré une perte nette distribuée aux actionnaires de 2710 millions CHF. Sur une base adaptée*, nous avons déclaré un bénéfice avant impôts de CHF 615 millions³ pour 2016.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 28 avril 2017, nous proposerons à nos actionnaires une distribution de 0.70 franc par action nominative prélevée sur les réserves issues d'apports en capital pour l'exercice 2016 – inchangée par rapport à l'année précédente –, à recevoir sous forme d'actions, d'un paiement en espèces ou d'une combinaison des deux. Afin de permettre l'émission de nouvelles actions nominatives pour le dividende optionnel, une proposition d'augmentation du capital autorisé du Groupe sera également soumise à l'Assemblée générale ordinaire.

Le Conseil d'administration a le plaisir de proposer l'élection d'Andreas Gottschling et d'Alexandre Zeller en tant que nouveaux membres non exécutifs du Conseil d'administration pour un mandat d'un an à l'occasion de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Andreas Gottschling, ancien membre du management board et chief risk officer de la Erste Group Bank, Vienne, a une longue expérience internationale, des qualités de leader éprouvées et une connaissance approfondie de la gestion des risques et des questions liées aux fonds propres réglementaires. Alexandre Zeller, ancien président du Conseil d'administration de SIX Group SA, a un excellent historique de performance dans le secteur des services financiers et une grande expérience, en particulier sur notre important marché domestique suisse. Il a été élu président du Conseil d'administration de Credit Suisse (Suisse) SA en octobre 2016. Les deux nouveaux membres proposés apportent une vaste expertise qui enrichira les compétences du Conseil d'administration dans leurs domaines respectifs.

Comme annoncé précédemment, Noreen Doyle et Jean Lanier, qui ont atteint la durée maximale de mandat, ainsi que Jassim Bin Hamad J.J. Al Thani ne sont pas candidats à leur réélection. Noreen Doyle continuera d'assurer la présidence à Credit Suisse International et Credit Suisse Securities (Europe) Limited, nos sociétés affiliées au Royaume-Uni. Je tiens à leur exprimer toute ma considération et les remercie de leur engagement en faveur du Credit Suisse au cours de leur mandat. Nous proposerons la réélection de tous les autres membres du Conseil d'administration et du président pour un mandat d'un an. Par ailleurs, vous pourrez élire les membres du Compensation Committee pour un mandat d'un an lors d'un vote séparé.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différentes propositions dans l'invitation et la documentation supplémentaire relatives à l'Assemblée générale ordinaire, jointes au présent courrier.

Le Credit Suisse est aujourd'hui une banque plus solide, plus efficace et plus ciblée, ce qui nous permet de répondre encore mieux aux besoins de nos clients et de générer de la valeur à long terme pour vous, nos actionnaires. Nous pensons être en bonne position pour continuer à progresser dans la mise en œuvre de notre plan stratégique en 2017 et à saisir des opportunités de croissance rentable et durable dans toutes nos divisions et régions.

Au nom de tous les membres du Conseil d'administration, je tiens à vous remercier pour votre précieux soutien et pour la confiance que vous accordez au Credit Suisse.

Je me réjouis de vous accueillir au Hallenstadion de Zurich le 28 avril 2017.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Urs Rohner
Président du Conseil d'administration

* Les résultats adaptés sont des données financières non présentées selon les normes GAAP.

¹ La réduction des coûts nets pour 2016 représente la différence entre les «charges d'exploitation adaptées sur la base de taux de change constants» de 21,2 milliards de francs pour 2015 et les «charges d'exploitation adaptées sur la base de taux de change constants» de 19,4 milliards de francs pour 2016. Les «charges d'exploitation adaptées sur la base de taux de change constants» comprennent les adaptations, comme indiqué dans tous nos communiqués, effectuées pour les charges de restructuration (355 millions de francs pour 2015 et 540 millions de francs pour 2016), pour les charges importantes pour litiges (820 millions de francs pour 2015 et 2 707 millions de francs pour 2016) et pour les charges de dépréciation du goodwill au quatrième trimestre 2015 de 3 797 millions de francs ainsi que les adaptations pour le change ((318) millions de francs pour 2015 et (293) millions de francs pour 2016).

² Sans tenir compte de l'impact de l'accord final conclu avec le DoJ concernant nos activités héritées du passé liées aux titres garantis par des créances hypothécaires résidentielles, le ratio Look-through CET1 exclut une provision d'environ 2 milliards de dollars au quatrième trimestre 2016 et une augmentation des actifs pondérés en fonction des risques liés au risque opérationnel d'environ 0,7 milliard de francs au quatrième trimestre 2016.

³ Le bénéfice avant impôts adapté pour l'exercice 2016 exclut les charges de restructuration de 540 millions CHF, les provisions pour litiges majeurs de 2 707 millions CHF, les gains immobiliers de (424) millions CHF et les gains réalisés sur les ventes d'activités de 58 millions CHF.



CREDIT SUISSE GROUP AG

Paradeplatz 8

Case postale

8070 Zurich

Suisse

Tél. +41 44 212 1616

Fax +41 44 333 7515

www.credit-suisse.com



ClimatePartner^o
climatiquement neutre

Impression | ID 53232-1701-1018